

MAIRIE DE MANTEYER

SÉANCE DU 2 AVRIL 2026

DE-024-2026

Nombre de membres
afférents au CM : 15
Nombre de membres en
exercice 15
Nombre de membres
présents 14
Nombre de membres ayant
pris part à la délib..... 15
Date de la convocation
25/03/2026

L'an deux mille vingt-six et le deux du mois d'avril à dix-huit heures quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Manteyer, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric REY, Maire.

Présents : REY Frédéric - ALLEMAND Georges - CHARBONNIER Mélanie - CAMUS Kévin - ARNAUD Amandine - PAUCHON Éric - PAUCHON Sylvie - PETROW Janeck - DEGREMONT Loïc - JULLIEN Charlotte - PERRET Oriane - CHEVALIER Lina - Michel PONS – ERLINGER Delphine – CELCE Chantal

Absents excusés représentés : PAUCHON Éric (pouvoir à Frédéric REY)

Absents excusés :

M. Georges ALLEMAND a été désigné secrétaire de séance.

Objet : Désignation des délégués au SCOT (Schéma de cohérence territoriale de l'aire Gapençaise)

Le Conseil Municipal ;

Vu les articles L 5211-7 à L 5211-8 du code général des collectivités territoriales ;
Vu les statuts du Syndicat Mixte pour l'Élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale de l'Aire Gapençaise (SCOT) ;

Considérant qu'il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour représenter la commune de Manteyer ;

Désigne au scrutin à main levée :

M. Frédéric REY comme délégué titulaire

Mme Georges ALLEMAND comme délégué suppléant

Ont voté contre : 0

Abstention : 0

Ont voté pour : 15 dont 1 pouvoir

Pour extrait conforme

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an susdits.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-210500757-20260402-024-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2026

Le secrétaire de séance

Le Maire